

**DELIBERATION N°2021-22\_12  
du Conseil académique  
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 30 juin 2022

**Approbation du procès-verbal du 25 mai 2022**

La délibération étant présentée pour décision.

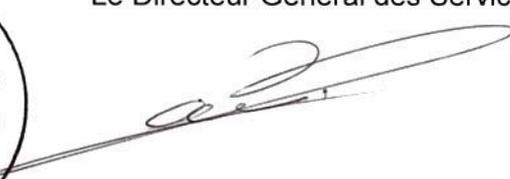
Effectif statutaire : 80 Membres en exercice : 79 Quorum : 40  Membres présents : 30 Membres représentés : 23 Total : 53	Refus de vote : 0 Abstention(s) :  Suffrages exprimés : 53  Pour : 53 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés du conseil académique de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le procès-verbal du conseil académique 25 mai 2022.

Besançon, le 30 juin 2022

Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général des Services



  
Thierry CAMUS

Annexe / Pièce jointe :

- Pv du 25 mai 2022



	<b>Compte-rendu du conseil académique plénier</b> <b>En visioconférence</b>	
	<b>25 Mai 2022</b> <b>8h30</b>	
	Rédigé par : E. Belle/ S Martin Date :	Validé par : H. Daussy

**COLLEGE A**

Céline DEMOUGEOT (UFR Santé)  
 François COCHARD (UFR SJEPEG)  
 Guy LABARRE (UFR SLHS)  
 Hélène CELLE (UFR ST)  
 Hugues DAUSSY (UFR SLHS)  
 Katy JEANNOT (UFR Santé)  
 Laurent GUYARD (UFR ST)  
 Margareta KASTBERG (UFR SLHS)  
 Maria SANAHUJA (UFR SLHS)  
 Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU (UFR SLHS)  
 Pierre JOUBERT (UFR ST)  
 Régine GSCHWIND (IUT BM)  
 Samir JEMÉI (IUT BM)  
 Wilfrid BOIREAU (UFR ST)  
 Yann GODET (UFR Santé)

**COLLEGE B**

Anne-Laurence FERRARI (IUT BV)  
 Anne-Lise COCHARD (IUT BV)  
 Emmanuelle JACQUET (UFR ST)  
 Laurence LE DIAGON-JACQUIN (UFR SLHS)  
 Laurence RICQ (UFR ST)  
 Michel SAVARIC (UFR SLHS)  
 Najib KACEM (UFR ST)  
 Pascal GILLON (UFR SLHS)  
 Pierre-Yves RISOLD (UFR Santé)  
 Ulrich RAZAFISON (UFR ST)

**Procurations :**

Maria SANAHUJA a reçu procuration de Katy JEANNOT (UFR Santé) à partir de 10h30  
 Margareta KASTBERG a reçu procuration de Fabien FERRI (UFR SLHS)  
 Anne Lyse COCHARD a reçu procuration de Alexandre FRONTCZAK (UFR Santé)  
 Pierre JOUBERT a reçu procuration de Daniel HISSEL (UFR STGI)  
 Anne Laurence FERRARI a reçu procuration de Emmanuelle JACQUET de 10h00  
 Guy LABARRE a reçu procuration de Martine ABRAHAMSE PLEUX (personnalité désignée « intuitu personae »)  
 Carlotta DONADELLO a reçu procuration de Christine Le NOAN (personnalité désignée « intuitu personae »)  
 François Cochard a reçu procuration de Emmanuel HAFFEN (UFR Santé)  
 Romain HASSOLD a reçu procuration de Marie JEANNINGROS (UFR SJEPEG)  
 Clément JARTOUX a reçu procuration de Paul ESCHBACH (UFR Santé)  
 Céline DEMOUGEOT a reçu procuration de Christophe BEZIERS personnalité désignée « intuitu personae »  
 Samir JEMEI a reçu procuration de Evelyne POINCELOT (UFR SJEPEG)  
 Marie-Hélène DE SEDE MARCEAU a reçu procuration de Mostapha DISS (UFR SJEPEG)  
 Yann GODET a reçu procuration de Nadine MAGY-BERTRAND (UFR Santé)  
 Hélène CELLE a reçu procuration de Thierry THEVENOT (UFR Santé)  
 Pierre-Yves RISOLD a reçu procuration de Elsa CURTIT (UFR Santé)  
 Laurent GUYARD a reçu procuration de Laurence LE DIAGON-JACQUIN (UFR SLHS) à partir de 9h30  
 Ulrich RAZAFISON a reçu procuration de Marie-Line DUBOZ (UFR SJEPEG)  
 Laurence RICQ a reçu procuration de Jean-Marie VERNET (CESER)  
 Sophie MONTEL a reçu procuration de Caroline DECOSTER (UFR SJEPEG)  
 Anaïs POTRON a reçu procuration de François-Pierre TOURNEUX (UFR SLHS)  
 Emmanuelle BRUNOL a reçu procuration de Stéphanie BOULLANGER (UFR ST)  
 Mickaël NICOLAS a reçu procuration de Valérie PEREZ (UFR ST)

**COLLEGE C**

Anaïs POTRON (UFR Santé)  
 Carlotta DONADELLO (UFR ST)  
 Emmanuelle BRUNOL (UFR ST)  
 Sophie MONTEL (UFR SLHS)

**COLLEGE D**

Mickaël NICOLAS (IUT BV)

**COLLEGE DES ETUDIANTS DE 3EME CYCLE**

Margaux POUSSARD (UFR Santé) (Membre suppléante)

**COLLEGE DES PERSONNELS BIATSS**

Fabrice MUSSY (UPFR Sports)  
 Christine LOPEZ (UFR SJEPEG)

**COLLEGE USAGERS**

Romain HASSOLD (UPFR Sports)  
 Clément JARTOUX (UFR Santé)

**PERSONNALITES EXTERIEURES**

Représentant du CESER de Franche-Comté  
 Claudine ORSACZEK (CESER)  
 Représentant de la Grand Besançon Métropole  
 Françoise PRESSE

**INVITES**

Thérèse LEBLOIS	Soraya MARTIN
Julien MONTILLAUD	Elodie BELLE
Raphaël LOULOUGA	Patricia VUILLEMIN
Thierry CAMUS	

## **Ordre du jour**

1. Charte « intégrité scientifique » de l'université de Franche-Comté.....	3
2. Charte « éco-responsabilité » de l'université de Franche-Comté.....	4
3. Dossier de co-accréditation pour l'odontologie (avec l'UB).....	6
4. Modifications des statuts du CEROU.....	6
5. Questions diverses.....	7

**Hugues Daussy** ouvre la séance à 8h33.

En préambule, il précise le contexte de cette réunion extraordinaire au vue du calendrier de dépôt de nombreux documents dans le cadre de l'évaluation HCERES en cours.

**Hugues Daussy** énonce les procurations nominatives et attribue celles laissées en blanc en séance.

## 1. Charte « intégrité scientifique » de l'université de Franche-Comté. (Cf. document en annexe 1 : charte intégrité scientifique)

**Hugues Daussy** introduit **Thérèse Leblois**, Chargée de mission Science Ouverte et Intégrité Scientifique à l'UFC.

**Hugues Daussy** rappelle à la commission qu'un groupe de travail « intégrité scientifique » piloté par **Thérèse Leblois** et lui-même a été mis en place au sein de l'UFC. Ce groupe de travail se réunit régulièrement afin de mettre en place une démarche globale et généralisée concernant l'intégrité scientifique. La création d'une charte et la mise en place d'un comité de pilotage en sont les premières mesures.

**Thérèse Leblois** présente les grands objectifs de l'intégrité scientifique dans la recherche :

- Garantir la **fiabilité** et la **crédibilité** des résultats quant à **l'honnêteté et la rigueur de la recherche** au regard des **attentes de la société**. C'est de la responsabilité de chacun.
- Garantir une recherche de qualité dans un environnement en évolution.

L'intégrité scientifique s'applique en respectant des règles avec des droits et devoirs pour les acteurs de la recherche.

**Thérèse Leblois** rappelle le contexte historique des questionnements et sa nomination en 2021 en tant que référente intégrité scientifique pour l'établissement.

Elle présente les 4 points de travail du comité de pilotage en décrivant le bilan actuel et les actions à mener :  
1-Pilotage, 2-Formation, 3-Accompagnement, 4-Communication.

**Thérèse Leblois** précise les engagements de l'établissement et des personnels UFC avec l'adoption de la charte intégrité scientifique présentée ce jour.

### Engagements de l'UFC:

- Faire prendre conscience à la communauté des impératifs de l'Intégrité Scientifique.
- Mettre en place des actions de prévention : sensibilisation, formation et accompagnement.
- Communiquer : bonnes pratiques, manquements, procédures d'évaluation.
- Veiller au respect des exigences de l'Intégrité Scientifique.
- Instruire les signalements aux manquements à l'intégrité scientifique.

### Engagements des personnels de l'UFC:

- Assumer la responsabilité du contenu de sa production scientifique.
- Reconnaître les droits d'auteurs, les travaux d'autrui, la juste contribution de chacun dans toute production scientifique.
- S'orienter vers une gestion ouverte des données et des résultats de la recherche.
- Avoir un usage adéquat et intègre des fonds alloués à la recherche.
- Déclarer les situations de conflit d'intérêt et ne pas prendre part aux décisions le cas échéant.
- Se former aux principes de l'intégrité scientifique.

**Céline Demougeot** demande s'il ne faudrait pas avoir une réflexion plus globale concernant l'intégrité scientifique, incluant les chercheurs et enseignants chercheurs et tenant compte des problèmes de plagiat relatifs aux étudiants. Elle précise également la difficulté de trouver le logiciel compilatio.net sur le moodle de l'UFC et demande enfin s'il ne serait pas possible de former les personnels et étudiants par le biais d'un mooc qui se conclurait par une validation d'acquisition de compétences.

**Thérèse Leblois** répond aux trois points. Le travail de sourçage permettrait dans un premier temps de sécuriser le travail de chacun. Dans le cas des stagiaires, un accueil spécifique sur ces questions est nécessaire. Concernant l'accès au logiciel compilatio.net, son accès va être revu par les services informatiques. Enfin, concernant les possibilités de mooc, des plateformes, mises en place au niveau de l'office français de l'Intégrité Scientifique, offrent déjà des formations.

**Yann Godet** demande si dans le cadre des refontes de formations et de création des nouvelles cartes, des ajouts de cette notion sont envisagées.

**Thérèse Leblois** répond que le SCD (Service commun de documentation) est déjà très investi dans les formations pour les enseignant/enseignants chercheurs et doctorants.

**Laurence Ricq** confirme que la prochaine offre de formation pensera à la mise en place d'éléments de cadrage plus techniques et fixera des modalités de travail avec les SCD pour intégrer ces notions dans le cadrage. Il y aura un cadrage général/politique puis une distillation technique par formation.

**Marie-Hélène de Sède Marceau** remarque qu'il faudrait mettre en place une alerte spécifique pour les étudiants. Le monde numérique est aujourd'hui très ouvert et un travail de sensibilisation doit être fait dans le contexte numérique actuel, novateur dans les pratiques pédagogiques et disponibilités des documentations.

**Hugues Daussy** répond que le plagiat peut être facilité par le contexte numérique mais qu'il peut l'être également sans volonté de le faire. La frontière est mince et une adaptation pédagogique est donc nécessaire.

**Guy Labarre** confirme également que la question de la falsification est fondamentale ainsi que les questions d'utilisation des données.

**Thérèse Leblois** répond que la science ouverte est un outil complémentaire pour vérifier les données et qu'elle est un sujet fondamental également traité par un groupe de travail qu'elle pilote à l'UFC.

**Hugues Daussy** remercie **Thérèse Leblois** et le groupe de travail « intégrité scientifique » pour la proposition de charte.

**Hugues Daussy** propose le vote de la charte intégrité scientifique.

Vote pour approuver la Charte « intégrité scientifique de l'université de Franche-Comté : <b>UNANIMITE</b> .
--

## 2. Charte « éco-responsabilité » de l'université de Franche-Comté (Cf. document en annexe 2 : charte éco-responsabilité)

**Hugues Daussy** introduit **Julien Montillaud**, Chargé de mission « accompagnement à la « Transition environnementale ».

**Hugues Daussy** rappelle à la commission qu'un groupe de travail éco-responsabilité piloté par **Julien Montillaud** a été mis en place au sein de l'UFC. Ce groupe de travail se réunit régulièrement afin de mettre en place une démarche globale et généralisée concernant l'éco-responsabilité. La création d'une charte et la mise en place d'un comité de pilotage en sont les premières mesures.

**Julien Montillaud** présente le contexte international sur l'urgence environnementale et le cadre réglementaire national.

Il rappelle que dans le cadre de l'auto-évaluation HCERES, une attention particulière est attendue sur la politique de développement durable de l'établissement et des unités de recherche (stratégie et gouvernance et gestion environnementale).

**Julien Montillaud** confirme que l'université doit s'engager sur ces sujets. Pour ce faire, le groupe de travail met en place toute une série d'actions en matière d'éco-responsabilité. La rédaction d'une charte pour l'éco-responsabilité était nécessaire.

Cette charte a une triple vocation : engager l'établissement, mettre à profit les outils existants et être force de proposition de nouveaux outils.

L'UFC s'engage à s'appuyer sur le référentiel DD&RS pour auto-évaluer et piloter la mise en œuvre de sa démarche développement durable, en ciblant prioritairement un certain nombre d'objectifs.

**Julien Montillaud** précise qu'une feuille de route pour l'éco-responsabilité est en cours de rédaction par le groupe de travail qu'il pilote.

Pour premier exemple, dans le cas de la diminution des Gaz Effet de Serres (GES), un bilan GES devra être réalisé. Un travail est en cours avec **Arnaud Humbey** Vice-Président patrimoine de l'UFC.

Le deuxième exemple concerne la rentrée du climat : la fresque du climat permettra d'établir un bouquet d'enseignements libres et une adaptation des maquettes pour une diffusion plus large vers les autres formations.

Par ailleurs, **Julien Montillaud** confirme qu'un engagement de la communauté universitaire est nécessaire pour avancer dans les démarches mises en œuvre. Il s'agit bien de responsabilité collective et non individuelle. A ce titre, la charte proposée engage l'établissement et « invite » les personnels. L'enjeu est bien d'agir sur le cadre de travail pour assurer un basculement de l'investissement des agents.

**Hugues Daussy** confirme que les actions à mener sont nombreuses et sont urgentes à mettre en place. Le travail du copil est très riche et très dense. Ce travail est également nécessaire dans la construction du projet d'établissement.

**Sophie Montel** s'interroge sur la question du numérique et plus particulièrement sur la sobriété numérique et la problématique bâimentaire. Elle précise que des actions simples tel que le tri sélectif serait un premier pas.

**Julien Montillaud** répond que le numérique entre dans des objectifs opérationnels. Un travail sur les signatures de mail puis un guide de bonnes pratiques numériques rédigé par la DSIN sont déjà en cours. De plus, un nouveau site internet UFC est en train d'être développé.

Concernant la gestion des déchets, le sujet est bien d'actualité puisqu'une rencontre avec les services des achats de l'établissement est également en cours pour penser la procédure en entier.

**Hugues Daussy** confirme le projet s'inscrit dans la durée.

**Katy Jeannot** interroge sur la mise en place d'indicateurs de suivi à court et long terme.

**Julien Montillaud** répond qu'au vu de la diversité des questions (ex les déchets type papier, liquide...), beaucoup d'indicateurs seraient à produire pour suivre la démarche dans sa globalité.

**Julien Montillaud** précise qu'un travail avec les laboratoires est prévu pour mesurer les GES et établir un bilan carbone. Le CNRS va participer au suivi de cette action.

**Michel Savaric** dit qu'un des enjeux est bien l'efficacité énergétique sur la durée. Il faut un entretien régulier des sites et se poser les questions sur le chauffage des bâtiments.

**Hugues Daussy** répond qu'il faut du temps pour mettre en place de nouvelles mesures. La politique d'entretien est un exemple de ces mesures à mettre en œuvre.

**Margareta Kastberg** souligne que des actions et des formations en termes de DD sont attendues dans les formations des étudiants.

**Julien Montillaud** répond que les fresques du climat sont une première étape mais que ce n'est qu'un début.

**Marie-Hélène de Sede Marceau** explique que le suivi des rénovations des bâtiments est bien nécessaire et qu'il faut également faire le lien avec les comportements de chacun. L'Université a bien une responsabilité en tant qu'acteur du territoire.

**Hugues Daussy** confirme l'inscription dans le territoire. Mme La Maire de Besançon a été impliquée. L'établissement est bien intégré dans une démarche globale.

**Françoise Presse** explique que le plan climat Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole n'est pas encore approuvé par tous mais la démarche des acteurs du territoire doit être collective. Le club climat dont **Laurine Gagliano** (4e Vice-Présidente en charge de : Développement durable, énergie, environnement) est la référente est déjà en place. L'Université doit être partie prenante. Ce groupe travaille à la démarche collective.

**Guy Labarre** dit que la démarche ne doit pas être légère.

**Hugues Daussy** répond que c'est un amorçage qui permet de lancer la démarche.

Par ailleurs, les objectifs sont de prendre les références nationales et d'établir des objectifs stratégiques afin de mettre au point une méthodologie. La sensibilisation aux enjeux ne doit pas être anxiogène.

Le bouquet d'enseignements libres est fondamental et sera proposé aux étudiants.

**Hugues Daussy** remercie **Julien Montillaud** et le groupe de travail « éco-responsabilité » pour la proposition de charte.

**Hugues Daussy** propose le vote de la charte éco-responsabilité.

Vote pour approuver la Charte « éco-responsabilité » de l'université de Franche-Comté : **UNANIMITE**.

### 3. Dossier de co-accréditation pour l'odontologie (avec l'UB) *(Cf. document en annexe 3 : dossier demande accréditation formation en sciences odontologiques)*

**Laurence Ricq** précise qu'il y a actuellement une vague d'accréditations de nouveaux sites de formation en odontologie en France, dont ceux de l'université de Franche-Comté et de l'université de Bourgogne pour lesquels il est demandé une co-accréditation.

Elle explique que sur 50 jeunes qui ont réalisé leur première année d'études en Franche-Comté, seulement 5 reviennent, une fois formés, s'installer dans la région.

Le dossier a été adressé le 13 mai dernier au ministère. Il reste à faire remonter les avis du conseil académique et du conseil d'administration avant le passage en CNESER prévu le 5 juillet prochain.

**Clément Jartoux** demande comment cela va se passer avec de nouveaux étudiants sur le campus des Hauts de Chazal pour l'utilisation de la BU santé, les lieux de stage...

**Laurence Ricq** répond que les lieux de stage doivent être arrêtés pour le 24 juin. Concernant la BU, il est vrai que les locaux ne sont pas extensibles malheureusement.

**Michel Savaric** précise que la communication interne est difficile au sein de l'UFR santé. Il ajoute que le service de reprographie va être supprimé et que l'agent concerné a été prévenu un matin que son poste serait supprimé.

Vote pour approuver le dossier de co-accréditation pour l'odontologie (avec l'université de Bourgogne) : **UNANIMITE**.

### 4. Modifications des statuts du CEROU

**Raphaël Loulougua**, directeur des affaires juridiques, vient présenter mes modifications apportées aux statuts du CEROU. Ceux-ci avaient été adoptés en décembre 2019. Plusieurs articles ont donc été revus ou supprimés. *(Cf. document en annexe n°04)*

**Raphaël Loulougua** présente les modifications une à une.

**Hugues Daussy** précise qu'il s'agit d'une adaptation pragmatique.

**Laurent Guyard** demande pourquoi supprimer le passage en conseil académique alors que le CEROU est un centre de recherche. Il semble que le CAC devrait être informé et cela devrait figurer dans les statuts (dans un souci d'information des membres élus du CAC).

Cette demande sera remontée mais il est difficile, aujourd'hui, de pouvoir y apporter une réponse favorable.

Vote pour approuver les modifications des statuts du CEROU : **Unanimité moins 15 abstentions.**

## 5. Questions diverses

**Hugues Daussy** précise que le prochain conseil académique plénier aura lieu le 30 juin à la MSHE.

La séance est levée à 9h40.

**Hugues DAUSSY**  
Vice-président  
Recherche et valorisation



**Soraya MARTIN**  
Chargée de projets  
Secrétaire de séance



La secrétaire de séance



Elodie BELLE